

ATTESTATION
DE SURFACE DE PLANCHER

Salvizinet, le 30 avril 2018

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que la surface de plancher pour le lot N°.....du lotissement « **Le Sanzigneu** » situé sur la commune de **SALVIZINET** au lieu-dit « **Le Vigneronnage** », est de **250 m²**, conformément au permis d'aménager.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT

